

Le jedy quatrieme jour de juillet mil sept cens soixante et cinq par nous curé de Velyⁱ, ont été suplées les cérémonies du baptême, à une fille née, au moyen de l'opération de cérasienne, du légitime mariage de Jean Pezet et de defunte Marie Louise fonttenay laquelle été bien dûement ondoyée au momentⁱⁱ ~~moyen~~ de la naissance par le sieur Nicolasⁱⁱⁱ Beudon M^{reiv} en chirurgie de la paroisse de S^t Clair sur Epte qui a signé. Laditte fille a été nommée Marie Louise par Pierre pezet son oncle taillandier et Marie Catherine Duval fille de François Duval ses parrain et marraine de cette paroisse qui ont signé avec nous.

marie catherine duvalle Brudon pierre pezet

J. D. Boëtard curé de Vesly

Le jedy quatrieme jour de juillet mil sept cens soixante cinq par nous Robert Gollain chapelain de S^t Jean de Dangu^v avec le consentement de M^r le curé de Vesly a été inhumée dans le cimetièrre de cette paroisse le corps de Marie Louise Fontenai femme de Jean Pezet taillandier agée trente cinq ans ou environ decedée cette nuit dans la communion de l'Eglise munie des sacremens de penitence, eucharistie et extreme onction en présence de son mari, de Gilles ; Giles, et Pierre Pezet ses beaux freres et autres ses parens et amis sousignés

jean pezet Hardée fontenay

gille peset gille pezet pierre pezet

nicolas feret R. Gollain prêtre chapelain de Dangu

J. D. Boëtard curé de Vesly

Le dimanche sept jour de juillet mil sept cent soixante cinq par nous soussigné a été inhumée dans le cimetièrre de cette paroisse le corps de Marie Louise Pezet fille de Jean Pezet et de defunte Marie Louise fontenay decedée de ce matin agée de trois jours en presence de son pere un de ses oncles et autres sousignés.

Jean pezet pierre pezet

N. F. Barbier

J. D. Boëtard curé de Vesly

ⁱ Vesly (Eure)

ⁱⁱ Ecrit en surligne, au dessus du mot rayé.

ⁱⁱⁱ mot illisible

^{iv} maître

^v village voisin de Vesly.